

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Soigner l'épidémie d'éponymies
Initiant-e(-s) : Oleg GAFNER et consorts

Les écoles lausannoises sont organisées en Établissements scolaires. Ces derniers sont des structures administratives et logistiques, regroupant plusieurs bâtiments, appelés alors collèges. Lausanne compte ainsi 42 collèges, répartis en 8 Établissements primaires et 7 Établissements primaires et secondaires (ci-après : EPS). Dans la plupart des situations, le nom de l'Établissement est celui d'un collège centre ou d'un collège majeur du secteur géographique que couvre la structure. Ainsi et pour l'exemple, l'EPS de Villamont comprend non seulement le collège de Villamont mais également celui de Saint-Roch. Seuls 2 Établissements font exceptions à cette règle, celui de C.-F. Ramuz [regroupant les collèges d'Entre-bois et de la Rouveraie] et celui d'Isabelle de Montolieu.

Cette éponymie quasi systématique porte régulièrement à confusion. En effet, il peut arriver que des parents ou intervenant-e-s externes se retrouvent au mauvais endroit, étant ainsi une source de stress supplémentaire malvenue. De plus, cette organisation mène aussi à une certaine hiérarchie implicite entre les collèges, entre collèges importants, légataire du nom de l'Établissement couvrant pourtant souvent plusieurs quartiers et les autres bâtiments périphériques. Au vu de cette situation malheureuse, il apparaît opportun de se questionner sur cette nomenclature.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Renommer les établissements scolaires lausannois sujets à une éponymie avec un collège

Profiter de ces changements de nom pour contre-balancer la faible présence d'hommages rendus aux femmes* en Ville, conformément aux objectifs de la Municipalité en matière

Adopter, autant que possible, des approches participatives (par exemple par le biais des conseils d'élèves et les Commissions d'Établissement) pour la sélection et l'adoption de ces nouveaux noms

Lausanne, le 22 décembre 2022

M. Oleg GAFNER



Signataire(s) :

Mme Caroline DEVALLONNE DINBALI

Mme Denise GEMESIO



Conseil communal de Lausanne

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*